

Insalubrité Dans La Commune De Kasa-Vubu: Stratégie D'assainissement Et De Lutte

LUWOLO TOLOMPOBO Astrid¹, LUBOYA MUISANGIE Jeannette², MAWISA MALA Jérémie³,
BUKASA MUKALA Glodie⁴, BUKASA SARAH Sarah⁵, LOPEMA ONGALA Denis⁶, LIYANDJA
IMPOFI Jean Claude⁷, MBUYI MPOYI Stanislas Alain⁸, KAMULUMBA KAYEMBE Gaby⁹

¹ (+243 813468486) Email : luwolinerichard@gmail.com

² Email : luboyajeannettebb@gmail.com

³ (+243 818338014)

⁴ (+243 824807748) Email : cyriaquebukasa@gmail.com

⁵ (+243 819915558) Email : Sarahbukasa1530@gmail.com

⁶ (+243 998373734) Email: rechescient81@gmail.com

⁷ Email : liyandjaimpofi@gmail.com

⁸ (+243 998236762) Email: alainstanismpoyi@yahoo.com/ stanismpoyi@gmail.com

⁹ (+243 848418015) Email: gabrielkamulumba@gmail.com



Résumé – Dans notre article sur la nature des déchets insalubres dans la commune de Kasa-Vubu et la cause de leur jet dans la voie publique, il était révélé que les matières en plastique constituaient l'essentiel des déchets qui rendaient cette entité sale. Le but de toute recherche sur l'insalubrité étant de chercher tant soit peu à apporter de solution, nous nous sommes inscrites dans cette logique pour examiner, avec les habitants de cette commune, les stratégies à monter pour assainir cette cité et la maintenir dans un état de propreté. L'enquête menée par questionnaire auprès de 314 sujets habitant cette municipalité sélectionnés par la méthode aveugle propose les solutions suivantes : Organiser les travaux collectifs intenses de pré-collecte des déchets, assurer à sa population l'éducation à l'environnement urbanistique, allouer les moyens nécessaires au service d'assainissement de la commune et lui assurer une collaboration avec le service d'assainissement urbain (RASKIN), pour créer des structures pouvant répondre aux besoins de la population concernant l'évacuation des déchets qu'ils produisent, reformer le service d'hygiène et former constamment ses agents en vue de lui donner la capacité et les compétences nécessaires pour suivre et contrôler la situation sur le terrain, organiser des structures fonctionnant au sein du service communal d'assainissement, équipes chargées de coordonner et surveiller les activités d'évacuation d'immondices dans chaque avenue ou rue, avec membres dans chaque rue ou avenue ; responsabiliser avec des rôles formels les propriétaires des parcelles quant à la propreté de leurs espaces, aménager une décharge publique par quartier avec deux responsables chargés de veiller à leur saturation et à l'appel des véhicules de vidange d'une capacité d'épuration suffisante ; ériger des conduits de canalisation et d'évacuation des eaux usées et de pluie dans toutes les rues et avenues, et curer régulièrement tous les caniveaux.

Mots clés – Insalubrité, Assainissement, Lutte, commune de Kasa-Vubu.

1. Introduction

Nous avons, dans notre précédent article intitulé "déchets insalubres dans la commune de Kasa-Vubu : nature, origine et cause du jet dans la voie publique, déterminé la nature et l'origine des déchets insalubres qui jonchent les rues et avenues de la commune de Kasa-Vubu, ainsi que la principale cause de leur jet dans la voie et ouvrage publics. A ce propos, notre étude a révélé que les déchets causant l'insalubrité dans la commune précitée étaient surtout des matières en plastique (bouteilles, sachets, pots de crème,

etc.), matières provenant la consommation quotidienne et des activités commerciales exercées sur toute l'étendue de l'entité, avec comme point le plus actif, le marché de Gambela et ses environs. Leur jet dans la voie et ouvrages publiques avait pour principal corollaire le manque d'éducation à l'environnement urbanistique et l'insuffisance de dépotoirs publics d'immondices et surtout Le manque d'une politique d'assainissement dans la municipalité. Par ce résultat nous avons ainsi répondu aux objectifs de notre recherche. Il restait à atteindre son but final ; celui de trouver les voies et moyens d'assainir l'entité et de la maintenir dans un état de propreté permanente. Là se situe notre vision dans ce deuxième article qui fait suite à la première et intitulé : stratégie de lutte contre l'insalubrité dans la commune de Kasa-Vubu.

2. Contexte justificatif de l'étude

La ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo est confrontée à l'épineuse problématique de la gestion de l'environnement qui demeure une question pertinente. La collecte des ordures ménagères ainsi que l'évacuation des eaux grises et de pluie constituent une des plus grandes difficultés que rencontrent les autorités urbaines pour rendre la ville propre. Ces difficultés se traduisent par une accumulation des déchets d'usage quotidien, la création de nombreux dépôts sauvages et la stigmatisation des eaux usées et pluviales dans de nombreux coins de la commune. L'explosion démographique qu'a connue Kinshasa ces dernières années n'a épargné aucune commune de la ville. Kasa-Vubu a connu, elle aussi, cette explosion, qui a pour corollaire sur le plan environnemental l'aggravation des problèmes de déchets et eaux d'usage, dans une cité pauvre en voirie urbaine. Malgré la volonté des autorités du pouvoir épurateur, les infrastructures et les équipements en matière d'assainissement restent insignifiants, car n'ayant suivi l'accroissement de la population. Les différents projets d'assainissement notamment, KINTOKO ? Kin elenda, Kin bopeto, excitera, n'ont été que des slogans creux, ombre de leurs initiateurs.

Par ailleurs, malgré les efforts du Réseau d'assainissement de Kinshasa, " RASKIN" en sigle, seule structure chargée de la collecte des ordures et de la gestion des eaux d'usage ainsi que celles des pluies, on ne parvient toujours pas à éradiquer le phénomène d'insalubrité, à cause surtout de l'incivisme des populations qui jettent les déchets de leurs ménages dans des endroits inappropriés comme les rues, les caniveaux, les cours d'eau et aussi les marchés, après la fermeture. On assiste ainsi, de plus en plus, à la création des décharges sauvages des ordures caractérisées par la densité de leur masse volumique, leur taux d'humidité et leur apport en carbone, constituant ainsi des véritables vecteurs des maladies (ONG CHCI, 2018)*. La situation s'est empirée avec la rupture de la coopération belge qui, pendant une décennie, a renforcé le pouvoir épurateur par une aide substantielle en argent, véhicules de vidange et matériels de protection et de travail pour les agents commis à cette tâche. Mais le résultat était mitigé. Si cette coopération a produit des effets palpables dans certaines communes et quartiers comme la Gombe, Ngaliema ma Campagne, Binza Pigeon, Bon Marché, entités reconnues comme habitées par des hommes que nous pouvons qualifier d'intègres avec un niveau culturel et socioéconomique supérieur, le reste de la ville de Kinshasa est resté dans l'insalubrité.

*ONG Cause humanitaire, Cote d'Ivoire

Cette situation nous a motivée à nous inscrire dans la vision du gouvernement provinciale entant que chercheuse environnementaliste fréquentant la municipalité de Kasa-Vubu, pour apporter notre contribution et notre appui à la commune et, par elle, au gouvernement provincial par l'opérationnalisation du résultat de la présente étude, en vue que la commune de Kasa-Vubu revêtisse sa belle robe de l'époque de "Dendale".

3. Problématique

Que faire pour débarrasser la municipalité de Kasa-Vubu des ordures ménagères, des déchets de commerce, et autres linges usés dans la voie publique ou à des lieux incontrôlés de la municipalité, ainsi que des nappes d'eau formées par les eaux grises des ménages et celles des pluies, qui rendent difficile la circulation des personnes et leurs biens, et plus grave encore, causent la désolation au sein de la population par les inondations parfois tragiques et meurtrières, avec pour effet collatéraux, les maladies

liées à l'insalubrité. Que faire pour maintenir toute l'étendue de cette commune dans un état de propreté permanent ? Telle est l'interrogation qui résume notre problématique.

4. Objectif et but de l'étude

Le manque de moyens de collecte et de ramassage des ordures ménagères et autres déchets ainsi que de l'évacuation rapide des eaux usées ou de pluie de la commune de Kasa-Vubu a pour conséquences, la création des dépôts sauvages par sa population qui déversent leurs déchets le long des rues et avenues, dans les caniveaux et dans les zones inappropriées ainsi que les puisards dans les voies publiques ou tout simplement l'envoi des eaux grises ou de pluie dans la rue pour ruisseler vers d'autres agglomérations, par défaut des caniveaux causant des maladies diarrhéiques, choléra, bilharziose, malaria, etc.(PANH,PNUD/CNUEH-Habitat Kinshasa.2004). Beaucoup d'autres situations comme l'exode rural massif, la promiscuité, le manque de programme cohérent en matière d'environnement,... constituent tout aussi les causes de l'insalubrité dans la municipalité de Kasa-Vubu et dans la ville de Kinshasa en général ; mais elles ne feront pas objet de la présente étude.

Notre recherche vise à mettre en place une stratégie systémique d'évacuation des immondices et des eaux stagnantes et à mobiliser la population pour créer un environnement sain.

2. Hypothèses

Pour cadrer notre réflexion au fur et à mesure de l'évolution de la recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

1. Les travaux collectifs internes et rapprochés relayés par l'augmentation des véhicules de vidanges des immondices seraient les principales actions à entreprendre pour assainir la commune de Kasa-Vubu.
2. L'éducation de la population à l'environnement urbanistique serait la principale stratégie pour maintenir dans un état de propreté permanente la commune de Kasa-Vubu.
3. Des moyens suffisants devraient être donnés au service d'assainissement urbain pour matérialiser les mécanismes mis sur pieds.
4. Les comportements des habitants devraient être suivis par une police d'hygiène bien formée et bien motivée.
5. Les activités d'évacuation des immondices dans la commune devraient être coordonnées
6. Seront désignés dans chaque parcelle, rue et avenue des responsables de la salubrité
7. L'installation d'une décharge publique pour toutes les centaines de parcelles.
8. L'érection des conduits de canalisation et évacuation des eaux usées et de pluie dans toutes les rues et avenues et curage régulier de tous les caniveaux.

3. Méthodologie

Pour vérifier les hypothèses précédemment énoncées, nous avons organisé une enquête par la technique du questionnaire. En effet, 314 habitants de l'entité concernée, dont 186 avaient participé à notre 1^{ère} enquête ; ont répondu à 9 interrogations dont six questions est d'identification et 4 questions de fond, toutes fermées. Parmi ces sujets, 32,8% étaient du sexe masculin et 67,2% du sexe féminin, 27,1% avaient l'âge allant de 41 à 50 ans, d'autres (12,4% de sujets) avaient l'âge évoluant de 51 à 60 ans et le 6% restant étaient âgés de 61 ans à 70 ans. Quant à leur niveau d'études, nous avons dénombré 38,5 % d'université, 48,1% de sujets ayant atteint le niveau d'études secondaires, 9,2% qui ont fait les études primaires et 4,2% de sujets sans niveau d'études.

Nombre d'entre ces enquêtés sont mariés (63,1%), d'autres sont célibataires (29,6%), les divorcés représentent 5,1% du groupe et enfin il y a 2,2% de veufs. Parmi eux, il y a des cadres supérieurs (2,2%), des cadres moyens (21,3%), des employés (36%) des ouvriers (9,9%) et 29,9% de chômeurs. Les années de vie à Kinshasa depuis 1 à 10 ans, 22,6% vivent à Kinshasa depuis 11 à 20 ans, 15,6% ont passé 21 à 30 ans de vie à Kinshasa, 16,9% sont à Kinshasa depuis 21 à 40 ans, d'autres ont vécu pendant 41 à 50 ans à

Kinshasa (15,2% de sujets), un autre sous-groupe de 8,3% de ces enquêtés se sont établis à Kinshasa depuis 51 à 60 ans et la minorité des sujets (4,1) totalise 61 à 70 ans de vie dans la capitale.

4. Dépouillement et analyse des données

Après avoir réuni les protocoles, nous les avons soumis au dépouillement et les données réunies ont subi un traitement statistique à l'aide la technique de pourcentage dont la formule suivante : (J. M. Faverge, 1975). Dans cette expression, % est le symbole du pourcentage, f est la fréquence dont on veut obtenir le pourcentage, N est le total des unités et 100, la constance de la formule.

5. Résultats

5.1. Présentation des résultats

5.1.1. Opinion sur la possibilité d'assainir la commune de Kasa-Vubu

A la question de savoir s'il y avait possibilité d'assainir la commune de Kasa-Vubu, la quasi- totalité de nos répondants (305 sujets soit 97,13% de sujets) ont réagi affirmativement (oui) ;tandis qu'une minorité négligeable de 9 sujets ou 2,87% de tous ont donné une réponse négative (non).

5.1.2 Stratégie pour assainir l'entité

Par ailleurs, à l'interrogation sur les stratégies à utiliser pour assainir la commune de Kasa-Vubu les réactions ci- après ont été enregistrées :

Organiser à des jours d'intervalles réguliers et proches, les travaux collectifs d'assainissement des parcelles, rues, avenues et caniveaux, ex SALONGO (208% de réponses équivalant à 65, 6% de toutes les réactions). Réorganiser le service d'hygiène (103 réponses ou 25% d'avis) augmenter le nombre de véhicules vidanges des décharges publiques (71 avis ou 17,23% de tous les avis récoltés, obliger chaque famille à disposer d'une poubelle (15,53% d'opinion) coordonner les activités d'évacuation des immondices dans la commune (11,65% d'avis), designer des responsables pour la salubrité dans chaque parcelle et chaque avenue (11,41% de réactions). installer une décharge publique dans chaque quartier (10,44% d'opinions), designer des gérants pour chaque décharge publique ou dépotoir d'immondices (6,8% réponses), recourir au ramassage manuel ou pré- collecte et sanctionner les auteurs d'insalubrité (0,49% d'avis chacune).

5.1.3. Stratégies pour combattre l'insalubrité et maintenir la Commune dans un état de propriété.

"Comment faire pour combattre l'insalubrité dans la commune de Kasa-Vubu afin de la maintenir dans un état de propreté permanent ? Telle a été formulée la question explorant le point ci-dessus. Les réactions des sujets à cette situation se décrivent ainsi :

Assurer à la population une éducation à l'environnement (133 réponses correspondant à 32,84% de toutes les réponses enregistrées), réformer le service d'hygiène (98 avis soit 24,2% de tous les avis récoltés), ouvrir et créer les canaux d'évacuation des eaux d'usage et de ruissellement (12,1% d'opinions), instaurer une taxe d'insalubrité (8,64% de réactions), interdire la production des biens causant l'insalubrité, notamment les emballages en plastique et feuilles sauvages (7,41% d'avis), réorganiser et équiper le service d'assainissement (6,42% d'opinion), combattre l'exode rurale (5,68% de réponses), réduire la population urbaine (1,98% de réactions) , bien gérer le service de salubrité (0,48% d'avis), sanctionner ceux qui créent l'insalubrité (0,24% d'avis). Que suggèrent ces réactions ?

3.2. Discussion des résultats

1. Option sur la possibilité d'assainir la commune de Kasavubu

La quasi-totalité des sujets abordés estime qu'il y a possibilité d'assainir et de maintenir la Commune de Kasa-Vubu dans un état permanent de propriété. Pour ces habitants, l'insalubrité dans cette entité administrative est précaire ; il suffit de réactiver

toutes les structures urbaines d'évacuation des déchets, ordures ménagères, eaux d'usage, etc., la cité redeviendra propre. Tout dépend du pouvoir public qui, jusque-là, ne fait pas montre de la volonté d'apporter de solutions au problème.

2. Stratégies pour assainir la cité de Kasa-Vubu

Pour dégager les déchets qui salissent la commune de Kasa-Vubu, nos répondants évoquent :

1. Les travaux collectifs par toute la population à des jours d'intervalles rapprochés,
2. La réorganisation du service d'hygiène,
3. L'augmentation du nombre de véhicules vidanges,
4. L'obligation pour chaque famille de disposer d'une poubelle,
5. La coordination des activités d'évacuation d'immondices dans la commune,
6. La désignation des responsables de la salubrité dans chaque parcelle, chaque rue et 7. L'installation d'une décharge publique pour toutes les centaines de parcelles.
8. L'érection des conduits de canalisation et évacuation des eaux usées et de pluie dans toutes les rues et avenues et curage régulier de tous les caniveaux.

Ces stratégies que suggèrent les sujets enquêtés ne doivent pas être opérationnalisées séquentiellement, elles doivent être d'application conjuguée ; chacune pour la situation dans laquelle elle est réclamée, afin que tous les déchets finissent dans les dépotoirs d'immondices en vue d'être évacués vers les sites d'épuration.

En effet, chaque famille produit des ordures ménagères et des déchets issus des produits et des biens de consommation ou de commerce. Elle doit être dotée d'un bac à ordures (ONG CHCI, 2018) dans lequel elle les concentre afin de la vider dans le dépotoir d'immondice proche. De cette manière, les familles ne pourront plus déposer les déchets dans la voie publique. Sachant qu'il y a toujours dans une population des indolents et de gens de mauvaise foi et parfois des ignorants qui viennent des campagnes, il est nécessaire que des personnes soient responsabilisées pour veiller à la salubrité dans chaque parcelle et rue, faisant office d'agent local chargé d'hygiène et bénéficiant de la collaboration du service d'hygiène communal jusqu'à la décharge publique. Celle-ci, pour ne pas être rapidement encombrée et débordée, doit être prévue pour un quartier ou pour un nombre convenable de parcelles (100 ; ont proposé les sujets interrogés) en vue de recevoir les déchets d'au plus 500 familles en moyenne et résister jusqu'au vidange hebdomadaire par les véhicules. Ceux-ci doivent être en nombre suffisant pour vider les décharges publiques à temps prévu. Malgré cet arsenal, le service d'hygiène est capital dans le circuit. Le service d'hygiène existe, mais il ne fonctionne presque plus. Les agents commis à ce service ne font plus leur travail comme il se doit. Il suffit de restructurer le service, de lui redonner les moyens nécessaires, d'augmenter le rendement des agents par des formations, afin de leur inculquer les méthodes travail qui tiennent compte des comportements actuels des habitants et de lui assurer une collaboration efficace avec le service d'assainissement pour la surveillance de la cité.

3. Stratégie de lutte contre l'insalubrité dans la commune de Kasa-Vubu

Avant de discuter des mécanismes de lutte proposés par les sujets enquêtés contre l'insalubrité, précisons d'abord que combattre ou lutter contre l'insalubrité consiste essentiellement à la mise sur pied des stratégies de préventions du fléau. Il s'agit des mécanismes qui évitent à ce que les déchets jalonnent les voies publiques, que les eaux d'usage ou de pluie stagnent dans les parcelles ou dans les rues, que des montagnes d'immondices se dressent aux côtés des habitations comme ce fut le cas au cimetière de Kasa-Vubu, aux alentours du marché Gambela et dans d'autres endroits de la ville. Il y a peu. C'est donc une lutte en amont ; tandis que l'assainissement est une lutte en aval.

Pour lutter contre l'insalubrité dans la commune de Kasa-Vubu, quelques habitants de cette entité administrative que nous avons contactés pensent qu'il faut d'abord assurer à la population une éducation à l'environnement urbanistique. En effet, pendant la colonisation et pendant les deux décennies qui ont suivi l'accession du pays à l'indépendance, la population de Kinshasa en

général, et particulièrement celle de la commune de Kasa-Vubu, était constituée des citoyens qui avaient reçu une éducation à l'environnement urbaine dans le tas par l'administration coloniale. Cette éducation soutenue par les services d'hygiène et d'assainissement s'est ébranlée avec l'effondrement de l'appareil administratif congolais, comme beaucoup d'autres comportements citadins vers les années 1980 (Isumbwisho Mwapu, Dorothea Hilhorst, Murhega Mashanda, Muhigwa Bahananga et Ruhamy Mugenzi, 2016), après la dérive du pouvoir qui a consacré d'importants moyens financiers à l'animation politique, culte de personnalité du chef, au détriment des services publics, laissant la ville sans poubelles publiques, sans décharges publiques ni véhicules de vidange ; bref, sans pouvoir expirateur. Et malgré leur volonté de mener une vie urbaine, le manque d'appui logistique a amené les citadins à décharger leurs poubelles dans la rue, ainsi que tous les déchets d'usage. Cette situation a été renforcée par l'affluence des campagnards vers la ville. N'ayant plus de forêts ou de brousses où jeter les déchets et ordures ménagères comme dans les villages d'où ils viennent, ces campagnards urbains (Marc Pain, 1984) se retournent vers la voie publique qu'ils considèrent comme forêt ou brousse, pour y déposer les immondices.

Il faut faire revenir les habitants de la commune à la bonne conduite. Il faut inculquer à la population de Kasa-Vubu ce comportement urbanistique afin qu'elle sache gérer ses ordures ménagères, ses eaux d'usage et autres déchets d'usage quotidien (CHCI. (2018). Mais les Kinois étant habitués à mal se conduire sur ce plan de salubrité, il est nécessaire qu'une contrainte soit exercée sur lui pour qu'il obéisse. Il doit être suivi, contrôlé et poussé vers l'habitude de garder son environnement propre. D'où la nécessité de reformer le service d'hygiène qui ferait office de contrôle comme avant et dans les années d'après l'indépendance, avec des méthodes contraignantes appropriées.

Enfin, on ne peut pas demander aux citadins de gérer les déchets qu'ils produisent sans leur réserver les espaces où ils peuvent les déposer afin qu'ils soient vidés. Des moyens conséquents doivent être alloués aux services d'assainissement pour créer des structures pouvant accueillir les immondices que les habitants doivent évacuer avec facilité (ONG SEPAZE, 2016)

Pour cela, les canaux d'évacuation des eaux d'usage et de pluie doivent être dressés et bien ouverts, les décharges publiques doivent être érigées pour un nombre d'usagers raisonnable, des poubelles imposées aux familles. C'est seulement sous ces conditions qu'une taxe de salubrité peut être instaurée, avec des mesures d'accompagnement : canalisation des fonds payés vers les caisses de l'Etat et sanctions aux récalcitrants.

Pour produire les effets escomptés, ces stratégies requièrent une application globale et intégrale.

CONCLUSION

Conclure cette étude ne veut pas dire, à notre entendement, clore le débat ; mais plutôt, l'ouvrir à de nombreux lecteurs, chercheurs et toute personne sensible à l'insalubrité dans la ville de Kinshasa en général et en particulier dans la commune de Kasa-Vubu, de manière à ce qu'ils interpellent et se laissent interpellés par la situation. Cela d'autant plus que la thématique que nous avons abordée est très large et complexe tel qu'elle ne peut être épuisée, dans sa totalité, dans cet article personnel. Il aurait fallu un collectif de chercheurs des horizons différents pour scruter le problème dans tous ses aspects. Notre contribution invite à ouvrir des pistes pour une réflexion critique sur ce que font les autorités communales et urbaines concernant l'insalubrité dans cette entité administrative. C'est pourquoi, nous voulons rappeler l'essentiel du message qui s'est dégagé au fur et à mesure de notre réflexion qui s'est fondée sur quatre affirmations à valeur d'hypothèse que voici :

1. Les travaux collectifs internes fréquents, relayés par un nombre suffisant de véhicules de vidange des immondices sont les principales actions à entreprendre pour assainir la commune de Kasa-Vubu.
2. L'éducation de la population à l'environnement urbanistique est la stratégie fondamentale pour maintenir dans un état de propriété permanente la commune de Kasa-Vubu.

Des moyens conséquents doivent être mis à la disposition du service d'assainissement urbain pour matérialiser les mécanismes préconisés.

4. Le comportement des habitants doit être suivi par une police d'hygiène bien formée et bien motivée.

L'enquête menée par questionnaire auprès d'un échantillon non probabiliste de 314 habitants des deux sexes, de tous les âges, des différents niveaux d'études et toutes les catégories socioprofessionnelles, ayant vécu à Kinshasa depuis 1 à 70 ans ; tirés à l'aveuglette par l'entremise de leurs enfants, 885 élèves des Lycées II, III et de l'E.P. 4 Lisala dans la commune étudiée a abouti au résultat ci-après, malgré une mortalité importante de 64,5 % :

- L'assainissement de la commune de Kasa-Vubu nécessite des travaux collectifs intenses ; ce qui confirme notre première hypothèse.
- Pour maintenir la commune dans état de salubrité, il convient d'assurer à sa population l'éducation à l'environnement urbanistique ; notre deuxième hypothèse de travail trouve un écho favorable.
- Des moyens nécessaires doivent être alloués au service d'assainissement de la commune qui doit travailler en collaboration avec le service d'assainissement urbain, pour créer des structures pouvant répondre aux besoins de la population concernant l'évacuation des déchets qu'ils produisent ; ceci corrobore notre troisième supposition.
- Reformuler le service d'hygiène en vue de lui donner la capacité et les compétences nécessaires pour suivre et contrôler la situation sur le terrain ; notre quatrième affirmation provisoire est concrétisée.
- Organiser des structures, fonctionnant au sein du service communal d'assainissement, chargées de coordonner et surveiller les activités d'évacuation d'immondices dans chaque avenue ou rue, avec membre dans chaque rue ou avenue. Cette conclusion s'écarte quelque peu de notre 5^è hypothèse.
- Responsabiliser avec des rôles formels les propriétaires des parcelles quant à la propreté de son espace ; conclusion sans rapport avec nos affirmations anticipées.
- Aménager une décharge publique par quartier avec deux responsables chargés de veiller à sa saturation et à l'appel des véhicules de vidange d'une capacité d'épuration suffisante.
- Eriger des conduits de canalisation et évacuation des eaux usées et de pluie dans toutes les rues et avenues et curer régulièrement tous les caniveaux.

Cette conclusion ne peut pas être généralisée à l'ensemble de la population de la commune de Kasavubu qui doit aujourd'hui être supérieur aux 437.824 habitants qu'elle comptait en 2015 car, issue d'une enquête auprès d'un échantillon non probabiliste et donc non aléatoire. Elle nous fournit, par contre, des indications utiles sur le problème. Nous restons ouvertes pour toute collaboration. Nous restons ouverte pour toute collaboration, quant à la mise en pratique de ces solutions ; nous pensons pour cela au pouvoir public, aux autorités de la ville province de Kinshasa, aux autorités municipales de Kasavubu et pourquoi pas aux différents projets conçus et mis sur pieds dans ce domaine (Kintoko, Kin bopeto, Raskin,...)

On nous reprochera peut-être de n'avoir pas effectué une enquête rigoureuse à partir d'un échantillon représentatif de la population globale des habitants de la commune. Nous répondrons immédiatement à cette critique potentielle en disant que cette objection méconnaît la difficulté de toucher une population si large installée sur une superficie de 505 ha (5,05 km²). Il est aussi clair que certains habitants, culpabilisés par l'insalubrité qu'ils créent avec leurs activités, refusent généralement d'être interrogés à propos d'un mode d'existence peu commun aux citoyens, polluant l'environnement et méprisé par la majorité des membres de son entourage. L'échantillonnage probabiliste qui est représentatif de la population nécessite une base de sondage dans laquelle on choisit les unités à enquêter. Il ne nous a pas été possible de constituer une base de sondage qui suppose toutes les indications sur les éléments constitutifs afin de disposer des repères pouvant permettre de les atteindre, nécessitant des moyens financiers importants et un temps relativement large que nous n'avons pas (Statistique Canada, 2010), dans une cité de plus de 447. 824 habitants recensés en 2015 (Muzito, A. 2015).

Nous restons ouverte pour toute collaboration, en vue de la mise en route de ce résultat ; nous pensons ainsi donc au pouvoir public, aux autorités de la ville de Kinshasa, aux autorités municipales de la commune de Kasa-Vubu et pourquoi pas aux ONG spécialisées dans l'assainissement.

REFERENCES

- [1] CHCI. ONG. (2018). Programme de lutte contre l'insalubrité dans la ville de Man en Côte d'Ivoire. <https://fr.scribd.com/cd>
- [2] Enapse-RDC. (1999). Enquêtes Nationales sur l'Habitat et le Profil socioéconomique des ménages en milieu urbain.
- [3] Isumbwisho Mwapu, Dorothea Hilhorst, Murhega Mashanda, Muhigwa Bahananga et Ruhamy Mugenzi. (2016). Des femmes engagées dans la sexualité transactionnelle et travaillant dans la prostitution : pratiques et facteurs sous-jacents dans le trafic du sexe au Sud-Kivu, en R.D.C.
- [4] Statistique Canada. (2010). *Méthodes et pratiques d'enquête*. www.statcan.gc.ca.
- [5] Muzito A. (2015). INS/RDC, le Phare n° 5114 du 13/07/2015
- [6] ONG CEPAZE. 2016. Projet d'assainissement de la ville de Kayès, Mali. <https://www.cepaze.org>.
- [7] ONG CHCI.2018. <https://fr.scribd.com/cd>
- [8] Pain Marc. (1984). *Kinshasa, la ville et la cité*. Paris. Edition d'Orstom.
- [9] PANH, PNUD/CNUEH-Habitat Kinshasa.2004. Assainissement des site inondables à Kinshasa, analyse des cas : le bidonville du grand monde, la cité des pêcheurs de Kingabwa)

CREE/KIN-GOMBE

Questionnaire d'enquête

Chers parents, répondez à ces questions en encerclant toutes les réponses que vous estimez comme solution au problème d'insalubrité dans votre commune.

1. Habitez-vous la commune de Kasa-ubu ? a.Oui b. Non
2. Depuis combien d'années habitez-vous Kinshasa ? a. 1-10ans, b. 11-20ans, c. 21-30ans
d. 31-40ans, e. 41-50ans, f. 51-60ans, g. 61-70ans
3. Quel est votre sexe ? a. Masculin b. Feminin
4. Quel est votre niveau d'études ? a.Post-universitaire b. Universitaire c.Secondaire d. Primaire e.Sans niveau d'études
5. Quel est votre état civil ? a. Marié b. Celibataire c. Divorcé d.Veuf
6. Quel est votre age ? a.21-30ans b.31-40ans c.41-50ans d.51-60ans e.61-70ans
7. Dans quelle catégorie professionnelle vous situez-vous ?
a. Cadre supérieur b. Cadre moyen c. Employé d. Ouvrier e. Chomeur
8. Est-il possible d'assainir la ville de kinshasa ? a. Oui b. Non
9. Que faut-il faire pour évacuer ces déchets qui salissent kinshasa pour la rendre propre ?
a. Installer une décharge publique dans chaque quartier b. Augmenter le nombre de véhicules vidanges des décharges publiques c. Désigner des gérants des dépotoirs d'immondices pour chaque commune d. Coordonner les activités d'évacuation d'immondices dans chaque commune e. Obliger chaque famille à disposer d'une poubelle f. Désigner des responsables de salubrité dans chaque parcelle g. Réorganiser le services d'hygiène ville h. Créer une structure de surveillance et de contrôle de la salubrité pour chaque quartier i. Autres propositions :.....
10. S'il faut combattre l'insalubrité à Kinshasa, que faut-il faire ?
a. Réduire la population. b. Combattre l'exode rural. c. assurer à la population une éducation à l'environnement. d. Réorganiser et équiper le pouvoir épurateur, e. Instaurer une taxe de salubrité, f. Reforme le service d'hygiène. g. Ouvrir les canaux d'évacuation des eaux de ruissèlement. h. interdire la production des biens provoquant l'insalubrité. i. Autres propositions :.....

MERCI POUR VOTRE APPORT

CENTRE DE RECHERCHE EN EAU ET ENVIRONNEMENT (CREE /CRESH)

KINSHASA-GOMBE

Questionnaire d'enquête sur l'assainissement et la lutte contre l'insalubrité dans la commune de Kasa-Vubu à Kinshasa

Pour connaître les causes d'insalubrité à Kinshasa, nous vous demandons de répondre consciencieusement aux questions ci-après en marquant une croix dans la case qui correspond à votre opinion et/ou en inscrivant votre opinion sur les espaces pointillés après certaines propositions de réponses.

1. Habitez-vous la commune de Kasa -Vubu ? Oui /...../ Non /...../
2. Depuis combien d'années habitez-vous Kinshasa ? 1-10ans /...../ , 11-20ans /...../ ,
21-30ans /...../ , 31-40ans /...../ , 41-50ans /...../ , 51-60ans /...../ , 60ans et plus /...../
3. Quel est votre sexe ? Masculin /...../ Féminin /...../
4. Quel est votre niveau d'études ? Post-universitaire /...../ , Universitaire /...../ ,
Secondaire /...../ , Primaire /...../ , Sans niveau d'études /...../
5. Quel est votre état-civil ? Marié (e) /.../ , Célibataire /.../ , Divorcé(e) /.../ , Veuf (Veuve) /.../
6. Quel est votre âge ? 12-18ans/...../ , 19-25ans/...../ , 26-35ans /...../ , 36ans et plus/...../
7. Dans quelle catégorie professionnelle situez-vous les fonctions de votre chef de famille ?
Cadre supérieur /...../ , cadre moyen /...../ , employé /...../ , ouvrier /...../ , Chômeur /...../
8. La parcelle où vous habitez est-elle propre ? Oui /...../ , Non /...../ , Quelque peu /...../
9. La rue où vous habitez est-elle propre ? Oui /...../ , Non /...../ , Quelque peu /...../
10. Y à-t-il des eaux stagnantes: 1.dans votre parcelle ? Oui /...../ , Non /...../ , Parfois /...../
2. dans votre rue ou avenue ? Oui /.../ , Non /.../ , Parfois /...../
11. A quoi attribuez-vous cela ? - Au manque de voies d'évacuation /...../ ,
- A la mal propreté des occupants /...../.
12. Votre quartier est-il propre ? Oui /...../ , Non /...../ , Quelque peu propre /...../
13. D'après-vous, de quoi est constitué les déchets qui rendent sale votre milieu d'habitation ?
de sachets /...../ , d'objets en plastique /...../ , d'ordures ménagères /...../ ,
des eaux sales/...../ , d'objets métalliques (boîtes, barres de fer, clous, etc.) /...../ , d'objets
en verre (débris de bouteilles et vitres, flacons, etc.)/...../ , déchets de marchés /...../ , et
autres comme
14. Selon vous, d'où proviennent ces éléments ? De ménages /...../ , de diverses activités de

commerce /...../, des activités économiques et industrielles /...../ et d'autres comme :

15. Qui dépose ces déchets dans votre environnement ? Les ménagères /...../, les tenanciers des bars et bistrots (nganda) /...../ et entrepreneurs des activités de subsistance (boutiques, étales de vente dans les rues, etc.) /...../les entreprises de production et les industries /...../, les vendeurs des marchés et parkings/...../ , les magasins /...../ et d'autres comme :

16. Pourquoi les jette t-on dans cet environnement ?

Parce qu'il manque de dépotoirs d'immondiçes /...../

Parce qu'il n y a pas de décharges publiques aux environs /...../

Parce qu'il n y a pas de structure d'évacuation /...../

Parce que ceux qui les produisent ne savent pas comment les gérer /...../

Parce que.....

17. Qui incriminez-vous dans cette situation ? L'Etat /...../ , les usagers /...../, les propriétaires des parcelles /...../ , les marchands /...../ et les

18. D'après-vous quelles sont les causes de l'insalubrité à Kinshasa ?

Proximité sociale /...../, Augmentation exagérée de la population /...../,

prolifération des activités informelles /...../, Manque d'éducation à l'environnement de la

part de la population /...../, -Incapacité du pouvoir épurateur /...../,

Autres causes :.....

19. Parmi ces causes, la quelle considérez-vous comme la principale ?

Proximité sociale /...../, Augmentation exagérée de la population /...../,

prolifération des activités informelles /...../, Manque d'éducation à l'environnement de la part de la population /...../, - Incapacité du pouvoir épurateur /...../, manque de canaux

d'évacuation des eaux stagnantes /...../ , Autres préciser.....

20. S'il faut combattre l'insalubrité à Kinshasa, que faut-il faire ?

Réduire la population /...../, combattre l'exode rurale /...../, assurer à la population l'éducation à l'environnement /...../, réorganiser et équiper le pouvoir épurateur /...../,

instaurer une taxe de salubrité /...../, réformer les sévices d'hygiène /...../,ouvrir les canaux d'évacuation des eaux de ruissèlement /...../ ,

MERCI DE VOTRE APPORT